CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

SMART ISULA

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse

LIVRET 7

La transformation numérique des entreprises

La quatrième branche

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.0 de mars 2022

Date de publication : Mars 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ▪ Directeur de publication : le Président du Conseil exécutif de Corse ▪ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la Corse ▪ Conception graphique : Benjamin Gour (Corsica Lab) ▪ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site https://www.numerique.corsica

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).

Sunta
Sommaire

- Une île favorisant la transformation numérique des entreprises p.4

1 Enjeu 1 : Accompagner les entreprises dans leur transformation p.6

2 Enjeu 2 : Numérique et mutations du travail p.8

3 Enjeu 3 : Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse p.13

4 Enjeu 4 : Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique p.15

- Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC p.20

- Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions p.24

Une île favorisant la transformation numérique des entreprises

Dans un monde où le numérique est omniprésent, les PME et TPE doivent s'adapter pour répondre à la digitalisation de l'économie. Les entreprises contribuent en effet directement à la transformation numérique de l'économie tout en devant, dans le même temps, s'y adapter.

Pour les TPE en Corse (plus de 90 % du tissu entrepreneurial insulaire), il est impératif d'avoir accès à un accompagnement dans la digitalisation de leurs métiers, tant pour maintenir leurs activités que pour les développer.

La transformation numérique est une approche complexe qui mêle l'économie, les territoires, les organisations, les hommes et les technologies. Chaque entreprise doit s'approprier sa transformation numérique au regard de ses besoins quotidiens, de ses préoccupations, de ses ambitions économiques et sociales.

Cette approche nécessite d'élaborer à l'échelle de la Corse une stratégie coordonnée permettant d'accompagner les entreprises dans une démarche graduelle et proportionnée de transformation numérique autour d'un enjeu de performance globale (économique, social, territorial). Ainsi, La transformation numérique des entreprises en Corse est l'un des piliers de leur résilience et de leur développement à venir.

Extrait SRDE2I Corse délibération 16/296 AC du 14 décembre 2016

La Transition numérique provoque une automatisation et robotisation croissante pour les métiers à faible besoin en qualification mais désormais souvent aussi qualifiés. Elle induit aussi de nouveaux besoins en compétences, parfois pointues et difficiles à attirer ou retenir pour une petite économie ouverte comme la Corse. Elle s'accompagne d'une externalisation croissante des activités pour les entreprises, avec un développement de l'emploi indépendant qui se fait par choix et aussi par obligation. Or, les créateurs et innovateurs sont aussi des publics fragiles. Ils sont confrontés à des difficultés d'accès au capital, à une précarisation accrue par rapport au salariat classique ainsi qu'à une faible valorisation du risque par de possibles employeurs en cas de réorientation. L'impact social est donc parfois négatif. Enfin, la transition numérique a déjà largement touché le tourisme, le commerce et les services aux entreprises mais l'ensemble de l'économie est concerné à brève échéance et le niveau d'anticipation des entreprises corses est problématique, particulièrement pour les TPE. La formation et la qualification des salariés et des entrepreneurs doivent accompagner le processus de destructions/créations des métiers. Diffuser les outils, les opportunités et les pratiques dans les TPE des secteurs traditionnels est un enjeu majeur.

Selon le classement numérique de la Commission Européenne, en 2020, les entreprises françaises situaient à la 16ème position en matière de digitalisation. Alors que pour cette même année 2020, 88 % des entreprises françaises considéraient leur transformation digitale comme une priorité absolue (selon l'étude mondiale Netwrix).

En Corse, la maturité numérique des entreprises se révèle en deçà de celle des entreprises du continent. Même si un mouvement de prise de conscience s'observe à partir des 3 dernières campagnes du Baromètre Corse numérique (Cf. annexe Smart Isula) :

- L'édition 2016 du Baromètre dressait un constat assez sombre quant aux usages numériques des entreprises insulaires, comme de la place du numérique dans leurs opérations comme dans leurs stratégies de développement. Il pointait un recul de l'enthousiasme des entrepreneurs corses vis-à-vis du numérique et s'interrogeait sur les causes de ce découragement ;
- L'édition 2019 notait une série d'inflexions comme le doublement de l'équipement en logiciels pour les outils de partage et de collaboration des entreprises, ou celui du télétravail ;
- L'enquête 2021 montre une réelle progression amplifiée par la crise sanitaire qui a contraint le tissu entrepreneurial insulaire à accélérer les évolutions déjà engagées : essor du télétravail, équipement en intranet et extranet, essor de la vente en ligne.

Ainsi, en Corse, trois profils d'entreprises se distinguent :

- Le profil des entreprises « en transformation » qui pèsent environ 36 % du total des entreprises, (soit 18 points de plus qu'en 2019). Ces entreprises misent clairement sur le numérique pour assurer leur développement et étendre leurs parts de marché ;
- Un deuxième profil d'entreprises dit « en attente » qui regroupe 46 % des entreprises (soit 12 points de moins qu'en 2019). Celles-ci jugent le numérique « important » pour leur activité mais restent cependant moins volontaristes dans leurs ambitions numériques ;
- La troisième catégorie représente les entreprises « en retrait ». Cette catégorie rassemble 6 % des entreprises, alors que ce chiffre était de 33 % en 2019. Ces entreprises jugent le numérique « secondaire » pour leur activité. Les TPEs sont plus nombreuses que les PME dans ce cas.

{ 1 } Enjeu 1 : Accompagner les entreprises dans leur transformation

Pour les TPE/PME, le numérique est un enjeu croissant de sauvegarde de leur activité, mais également un moteur de modernisation, de compétitivité et d'innovation. L'introduction du numérique dans la stratégie de l'entreprise permet d'optimiser la productivité, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer l'expérience client mais aussi l'expérience travailleur.

Cette capacité de transformation par le numérique des entreprises touche l'ensemble des secteurs d'activités. Cependant les petites et moyennes entreprises (PME), contrairement aux établissements de taille intermédiaire et grands groupes, n'ont pas forcément les moyens d'amorcer ce virage numérique. Pour les PME et plus encore les TPE, la transformation digitale représente des défis cruciaux (évolution du modèle économique, acquisition de nouveaux marchés, pérennité de l'activité, etc) mais difficilement accessibles.

La crise de la Covid-19 a sur ce point renforcé la nécessité d'une présence en ligne pour de nombreuses TPE et PME des secteurs marchands. Le baromètre Corse Numérique 2021 estime que 53 % des entreprises en Corse disposent d'un site web (Cf. annexe Smart Isula). Ce chiffre est à mettre en perspective avec les résultats de l'enquête nationale Réussir avec le web (2020) dans laquelle 71 % des entreprises[1] estiment qu'une présence sur Internet est indispensable et essentielle pour leur activité.

Cependant, les dirigeants de petites entreprises sont ceux qui ont le moins de moyens et de temps à allouer à cette transformation. Aussi, certains se sentent perdus face à la multiplication des dispositifs d'accompagnement et le nombre important d'offreurs de solutions informatiques.

Face à ce constat, le soutien des pouvoirs publics et la mise en place de dispositifs adaptés aux petites et moyennes entreprises est primordial pour leur développement et leur croissance.

1 - Présence en ligne des TPE/PME : résultats 2019/2020 de l'étude Afnic « Réussir avec le Web »

4 pistes d'actions ont été identifiées :

75. ***Sensibiliser les entreprises sur les enjeux du numérique***. À partir d'initiatives concrètes comme l'organisation d'évènements, l'animation de webinaires, la rédaction de tutoriels, de fiches techniques, il convient d'offrir aux entreprises les moyens de prendre conscience des enjeux numériques ;

76. ***Assurer une mesure permanente du niveau de maturité numérique des entreprises*** : Les entreprises en Corse doivent pouvoir bénéficier d'une offre de services leur permettant de réaliser leurs pré-diagnostics et diagnostics de leur niveau de maturité numérique. Ces diagnostics seront les éléments de base sur lesquels pourront être déterminés les solutions les plus adaptées à leur transformation numérique. L'ensemble de ces diagnostics sera effectué autour d'une méthode préalablement définie qui permettra de constituer une base de données de la maturité numérique des entreprises insulaires. Cette base de données servira de support à l'élaboration des politiques publiques de soutien sectorielles mais aussi d'évaluation de la progression de la digitalisation au sein du tissu entrepreneurial insulaire ;

77. ***Déployer une offre de médiation numérique centrée sur le besoin des entreprises***. Il s'agit ici de développer des centres de médiation numérique orientés transformation des entreprises en partenariat avec le tissu des structures de médiation numérique orientées grand public et le Hub de la médiation numérique corse (Cf. livret n°5 Smart Isula) ;

78. ***Développer le e-commerce sous toutes ses formes dans toutes les filières***. Favoriser les places de marché territoriales (marketplace) à destination des petits commerces. Utiliser le e-commerce pour stimuler le commerce de proximité, les circuits-courts et une forme de résilience face aux crises.

{ 2 } Enjeu 2 : Numérique et mutations du travail

Nota : cet enjeu à fait l'objet d'une concertation dans le cadre d'un séminaire spécifique avec le comité d'orientation de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail de Corse (ARACT).

Réorganisation, modernisation, introduction de nouvelles technologies, transition numérique, nouvelles formes d'emploi et de travail… Les entreprises qu'elles soient publiques ou privées gèrent des projets de changement à un rythme soutenu. Ces projets de changements peuvent être aussi subis notamment sous l'effet de situations de crises comme celle de la crise sanitaire de la Covid-19.

Les situations de changement peuvent être une opportunité, une occasion de moderniser l'appareil productif, d'améliorer la compétitivité, d'adopter des organisations du travail agiles et réactives ou encore de mobiliser les salariés dans de nouveaux projets. Elles peuvent être aussi sources de difficultés : réticences au changement, faible mobilisation, effets pervers.

Cela a par exemple été le cas en matière de télétravail lors de la crise de la Covid-19. Cette dernière a en effet accéléré, par la contrainte immédiate, le télétravail pour près de 5 millions d'actifs pendant le premier confinement de mars 2020 selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Un recours au télétravail certes massif mais inégalement pratiqué. 39 % des actifs en emploi déclarent que leur métier actuel ne peut pas être exercé en télétravail contre 36 % qui disent pouvoir télétravailler sans difficulté.

Le fait de pouvoir télétravailler est très lié à la catégorie sociale : 58 % des cadres et professions intermédiaires ont télétravaillé pendant le premier confinement, contre 20 % des employés et 2 % des ouvriers, selon l'INSEE. Par ailleurs le télétravail s'est imposé dans les entreprises sans que l'organisation y soit préparée. Pourtant, la culture du télétravail demande une adaptation et une pédagogie spécifiques, pour développer des régulations adéquates (adaptées aux cultures métiers et cultures d'entreprises) et prévenir les risques émergents liés à cette forme d'organisation du travail (isolement, sédentarité, individualisation...).

Au-delà des organisations, le télétravail présente des opportunités en terme d'aménagement du territoire. Il peut constituer un levier de revitalisation de l'intérieur. A condition d'en maîtriser ses composantes et de ne pas le subir.

Ainsi, pour le télétravail, comme pour les projets de changement dans les entreprises, il convient de ne pas se limiter aux seuls aspects techniques et financiers, au détriment des dimensions sociales et organisationnelles. Car c'est souvent la prise en compte du facteur humain dans ces démarches qui va déterminer leur réussite ou leur échec. Cela passe par :

- Une meilleure anticipation des effets sur les conditions de travail, l'évolution des compétences, l'organisation et les relations ;
- La mise en place d'un véritable dialogue entre tous les acteurs concernés par le changement dès sa conception ;
- De l'innovation sociale et une réflexion sur la qualité de vie au travail.

Parmi les facteurs d'échec des projets, on relève souvent des conduites de changement trop « descendantes » : dictées par les donneurs d'ordre ou les fournisseurs, sans prendre en compte les spécificités d'une entreprise ; associant peu les équipes concernées ; avec un accompagnement RH réduit à de seules actions de communication.

Mettre en place une conduite de projet participative est un gage de réussite. Cela nécessite notamment :

- Le développement des compétences du management et, notamment, de l'encadrement intermédiaire et des pilotes de changement en matière de conduite de projet ;
- L'intégration de phases de tests et d'ajustements associant les salariés dans la conception et le déploiement des projets.

Dans le même temps, la prééminence du numérique dans les organisations accélère les changements sur les circuits de production, l'externalisation de l'activité (augmentation des formes de sous-traitance), le développement de formes atypiques d'emploi (contrat court, CDD de mission, travail indépendant), ou encore la plateformisation. Autant de formes qui peuvent être subies plutôt

que choisies, par manque d'éclairage des enjeux, de connaissances des impacts, ou de concertations entre les parties prenantes au moment d'opérer les choix.

Pour que le numérique soit perçu comme un catalyseur d'énergie, une force motrice susceptible d'accompagner l'entreprise dans son quotidien et l'aider à se réinventer, à innover sans se dénaturer, il faut favoriser une prise de conscience collective autour de ces enjeux.

La création d'un espace de réflexion nommé forge collective du travail numérique (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) porté par le réseau Anact-Aract est en mesure d'apporter les éléments de réponse aux mutations induites par le numérique sur le travail. Positionné comme un pôle de ressources à destination des acteurs de l'écosystème « travail » (dirigeants, salariés, élus, syndicats, fournisseurs, développeurs, étudiants en sciences humaines et techniques, consultants locaux) il offre une prise en charge de l'animation d'une dynamique collective pour réguler et adapter les transformations numériques du travail aux réalités des besoins du tissu économique et social et de la population active corses.

Ses objectifs seraient de :

- Soutenir la capacité des entreprises à délibérer et agir sur les transformations numériques afin d'anticiper et réguler de possibles travers liés aux évolutions technologiques et sociales contemporaines : télétravail, dématérialisation, IA, plateformisation, automatisation, datafication... ;
- Faciliter le partage de connaissances, le retour d'expériences, l'apprentissage croisé, la montée en compétences ;
- Appuyer le développement d'expérimentations et stimuler l'innovation pour répondre aux besoins du terrain en matière de médiation et de régulation des transformations numériques du travail ;
- Organiser ponctuellement des systèmes d'acteurs pour explorer des sujets en devenir sous l'angle prospectif.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

La Forge collective du travail numérique

Description

La fabrique du travail numérique consiste en l'animation d'une dynamique collective autour de la transformation numérique des entreprises du territoire dans une optique d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Elle se propose de servir de centre de ressources à destination des acteurs des entreprises (dirigeants, salariés, élus, syndicats) pour faciliter le partage de connaissances, soutenir la montée en compétences, appuyer le développement d'expérimentations et stimuler l'innovation pour répondre aux besoins du terrain en matière de médiation et de régulation des transformations numériques.

Objectif du projet

Animer et outiller l'écosystème territorial du travail sur les enjeux de transformation numérique du travail, mais aussi accompagner, valoriser et promouvoir des projets d'entreprises ou d'acteurs de l'écosystème productifs inclusifs, durables et émancipateurs.

Porteur du projet

Public – Réseau Anact-Aract

Lien : https://www.anact.fr/

Contacts :
a.brugiere@anact.fr
f.mortini@anact.fr

Anact
L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

2 pistes d'actions ont été identifiées :

79. ***Valoriser le télétravail par le numérique et soutenir le mouvement d'hybridation du travail :***

    - Définir et mettre en œuvre les modalités règlementaires, opérationnelles et financières nécessaires à la création de la forge collective du travail numérique (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) ;
    - Mener une démarche pour un déploiement vertueux du télétravail dans les organisations en Corse couplée à une démarche de revitalisation des territoires ruraux de la Corse par le travail à distance (en lien avec la stratégie Tiers lieux exposée dans le livret N°9 Smart Isula). Utiliser la Collectivité de Corse comme le laboratoire de cette démarche associant télétravail et hybridation du travail.

80. ***Accompagner et sensibiliser les partenaires sociaux autour des questions numériques.***

{ 3 } Enjeu 3 : Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse

La réussite de la transformation numérique des entreprises insulaires est conditionnée par un écosystème de prestataires locaux susceptibles d'offrir une palette de prestations adaptées à la demande, compétitives et innovantes. Les entreprises de Services du Numérique (ESN) agissent en faveur de la transformation numérique des entreprises corses (avant 2013 étaient désignées par l'acronyme SSII, pour Société de Services et d'Ingénierie en Informatique). La filière des ESN insulaires est centrée autour d'entreprises orientées vers la maintenance et les applications Internet, avec moins de 5 % des entreprises s'affichant comme des « entreprises de services numériques » (ESN).

Ces entreprises cumulent cinq handicaps :

- Elles sont très majoritairement de très petites sociétés avec de petites équipes ;
- Elles restent principalement tournées vers le marché insulaire ;
- Leur clientèle est composée pour l'essentiel de TPE et de PME aux budgets informatiques serrés et qui recourent assez peu à des prestataires ;
- Elles ne bénéficient pas d'un ou de plusieurs acteurs de tailles suffisantes ou fortement spécialisés (éditeur de logiciels, entreprise de services numériques, start-up en forte croissance...) qui pourraient jouer un rôle d'entraînement ;
- Elles éprouvent une certaine difficulté à « faire écosystème ». En concurrence sur un marché étroit, parfois auprès des mêmes clients, les entreprises numériques corses ne sont pas engagées dans une dynamique de coopération.

Sur la base des chiffres 2021, la filière des ESN en Corse aborde l'avenir avec circonspection, faute de visibilité sur les marchés en cours ou à venir. L'horizon de temps des entreprises interrogées en mai 2021 se resserre sur 12 mois : 94 % de ces entreprises déclarent avoir une visibilité à un an mais aucune à 3 ans (contre 12 % en 2019). Seules 3 % des répondants envisagent d'investir dans les deux prochaines années.

Cet écosystème d'entreprises locales est très fragile. Pourtant il doit être maintenu et consolidé car il constitue l'une des conditions nécessaires à la réussite de la transformation numérique des entreprises insulaires.

5 pistes d'actions ont été identifiées :

81. ***Structurer les Entreprises du Secteur Numérique (ESN) insulaires autour d'un collectif***. Engager la structuration d'une filière et d'un secteur économique à part entière. Recourir aux dispositifs offerts par les actions collectives de l'ADEC ;

82. ***Soutenir le développement de l'offre de services et la création de services à valeurs ajoutées au sein des ESN Corse***. Assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Assurer un benchmark des offres de services par typologie de prestations pour qualifier les offres et les prestataires. Ouvrir des espaces ou des évènements permettant de découvrir les offres de services disponibles ;

83. ***Soutenir le développement et l'implantation en Corse de branches d'entreprises numériques à forte valeur structurante***. Cibler des secteurs essentiels comme le cloud computing, les objets connectés, la cybersécurité, le big data, l'IA en associant les ESN locales ;

84. ***Favoriser les dynamiques partenariales (locales / nationales) et l'ouverture à l'export des ESN*** ;

85. ***Donner une meilleure lisibilité à la commande publique informatique et sensibiliser celle-ci à l'offre locale***. En même temps inciter la commande publique à stimuler l'offre locale.

{ 4 } Enjeu 4 : Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique

La Corse a identifié le numérique comme une filière d'avenir lors de l'élaboration de la Stratégie de spécialisation intelligente (3S) en Corse[1] pour la période 2015-2020. Ce rapport mettait en évidence la nécessité d'une structuration de la filière : *« il s'agit d'un enjeu majeur pour favoriser le bon fonctionnement et le développement de ces activités. Malgré des tentatives de structuration, la volonté récente de créer un pôle d'excellence… chaque entité reste pour l'heure assez isolée. Ce manque d'unicité et d'animation ne favorise pas la création d'une offre structurée et riche, ni les collaborations, pourtant potentiellement porteuses d'innovation ».*

Le numérique ne représente que 2,7 % de l'emploi en Corse. Les liens manquent avec les secteurs d'activités traditionnels et les ressources humaines, notamment les spécialistes en informatiques, sont trop peu nombreux. En plus de la rareté des cadres de recherche, les emplois de cadres et techniciens dans l'informatique ne sont qu'en faible progression dans l'île et ont une diffusion limitée en dehors des secteurs du numérique et du secteur public. De plus avec seulement 0,3 % du PIB en 2017 en termes de dépenses de recherche (20,4 M€ pour le secteur public ; environ 10 M€ pour les entreprises privées), la Corse se place au dernier rang des régions métropolitaines. Son effort est près de quatre fois inférieur à celui des Hauts-de-France qui est classée avant-dernière en Métropole.

S'il existe des entreprises numériques de talents, le label Frenchtech n'est pas adapté à la Corse. La labellisation appelle une masse critique, un dynamisme entrepreneurial et une visibilité au niveau international que la Corse n'a pas et ne pourra jamais avoir. « Small is beautifull but is small » dirait-on. Dans ce contexte, la Corse est contrainte d'inventer un modèle alternatif sans les crédits de l'État à hauteur de 215 M€ d'aides publiques accordées à la FrenchTech par le plan France Relance.

1 - https://www.europa.corsica/downloads/Strategie-de-specialisation-intelligente-3S-en-Corse_t18597.html

Malgré cela un écosystème corse se structure. Un tissu de Startups du numérique au fort potentiel a su se fédérer et rayonner à l'échelle internationale. En même temps, l'incubateur INIZIA a contribué à soutenir de nombreuses jeunes pousses du numérique en Corse. Des initiatives comme celles de la Corsican Tech sont venues apporter de l'animation et stimuler l'esprit startup.

Il est nécessaire d'encourager ce mouvement autour d'une dynamique collective territoriale susceptible de réunir les talents, libérer les énergies et la créativité. Cette dynamique permettant l'éclosion de startups numériques au fort potentiel.

Quelques exemples de startups insulaires :

ICARE TECHNOLOGIES

JELLYSMACK

Volpy

GoodBarber

MIDGARD

appebike MOVE HAPPY

SAGES Informatique

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

Corsican Tech

Description

La Corsican Tech est née en mai 2015, sous l'impulsion de l'association émaho et de la volonté des start-ups insulaires de se regrouper afin de constituer un véritable écosystème. La Corsican Tech rassemble aujourd'hui des entrepreneurs corses, afin de les aider à faire face ensemble à leurs problématiques, tout en augmentant leur visibilité. Elle participe à la structuration de l'écosystème en facilitant les échanges avec tous les acteurs. Elle permet également aux entrepreneurs d'avoir accès à des mentors.

Objectif du projet

Regrouper les startups insulaires afin de les aider à faire face ensemble à leurs problématiques tout en augmentant leur visibilité.

Porteur du projet

Privé - L'association émaho
Contact : jean@emaho.corsica

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

CampusPlex 2.0

Description

Le projet CampusPlex 2.0 consiste en la création d'un batiment de 2000 m² en centre ville d'Ajaccio regroupant des entreprises de la filière numérique en Corse. Il est la continuité de CampusPlex, créé en 2009, un cluster d'éditeurs de logiciels adressant un marché mondial, employant plus de 50 personnes dont 30 ingénieurs R&D basés à Ajaccio.

Le nouveau CampusPlex 2.0 hébergera en son sein :

- un espace de co-working visant à accueillir 150 personnes ;
- un startup studio, mode d'organisation innovant permettant l'émergence de nouvelles startups capitalisant sur l'expérience et le savoir faire d'une équipe déjà constituée ;
- le campus d'une école d'ingénieurs dont la création est en cours et visant à diplômer 50 étudiants par an dans le domaine de la robotique.

Effectif

150 personnes

Investissement projeté

5 000 000 €

Porteurs du projet

Privé - CampusPlex 2.0
Partenaires : GoodBarber, Aflokkat

Contact

s.simoni@gmail.com

4 pistes d'actions ont été identifiées :

86. ***Favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence numérique*** permettant à tous les acteurs de la filière numérique d'interagir. Ce pôle viserait à :
    - Fédérer l'écosystème et accompagner l'ensemble de la filière numérique ;
    - Assurer conseil et veille en matière d'intelligence économique ;
    - Promouvoir la recherche et l'innovation au sein du pôle ;
    - Rechercher et mobiliser des financements publics ou privés ;
    - Assurer le dialogue et l'interface avec les pouvoirs publics ;
    - Assurer la gestion des compétences et le lien avec les organismes et les cursus de formation ;
    - Gérer les relations internationales.
87. ***Encourager la R&D liés au secteur numérique*** et le développement d'un laboratoire de recherche dédié au numérique. Favoriser un financement dédié à la R&D dans le secteur numérique (Thèse, projets de recherche...) ;
88. ***Soutenir les initiatives de type EDIH autour des secteurs Cyber, IA, datacentre et robotique*** ;
89. ***Favoriser l'émergence de filières de formation d'ingénieurs dans le secteur numérique*** (développement logiciel, IOT, IA, Cyber, Calcul intensif, réseau) pour nourrir les compétences métier etcdynamiser la filière.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

A l'origine…

L'Assemblée de Corse a approuvé en 2012 (délibération n°12/214 AC du 9 novembre) la création d'un Pôle d'excellence Régional au sein de l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) consacré à la filière des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce pôle s'inscrivait alors dans le cadre d'un plan stratégique en faveur de cette filière, afin de la structurer et de lui conférer une notoriété européenne et internationale.

Depuis lors, force est de constater que si de nombreuses actions ont été mises en œuvre, celles-ci se sont heurtées à l'éclosion d'opérateurs et d'initiatives variés qui ont complexifié la fédération de la filière autour d'un opérateur public. Par ailleurs, la structuration même du Pôle selon un format complexe et des modalités de fonctionnement peu fluides ont pu nuire à son développement.

Quelle vision du Pôle en 2021 ?

Depuis 2019 et la création au sein de l'ADEC d'une Direction dédiée à l'Innovation, l'Internationalisation et l'Intelligence Territoriale, il ne fait plus de doute que la question du numérique doit être abordée à 360 degrés, tant sous l'angle de la structuration et de l'accompagnement de la filière et des entreprises qui la composent dans leur diversité (startups et sociétés de services), que sous l'angle de la transformation numérique des entreprises de filières dites traditionnelles, composées en majorité de Petites et Moyennes Entreprises. Il en va de la compétitivité et de l'attractivité de l'ensemble de notre économie et de notre territoire.

Dans ce contexte, l'année 2019 a pu permettre de renouer avec les entreprises de la filière et de dresser un état des lieux de leurs besoins et de leurs attentes à travers une série d'entretiens et de réunions dédiées permettant d'aborder les sujets divers et variés de la filière dont la question du financement, de la formation, de la visibilité. L'année 2020 quant à elle a été la démonstration

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

de l'impérieuse nécessité d'une plus grande digitalisation de nos opérateurs économiques pour absorber autant que possible le choc de la crise que nous traversons.

En parallèle, l'ADEC a souhaité que le Pôle puisse retrouver une nouvelle dynamique en étant pleinement intégré à la palette des moyens et outils déployés à l'échelle du territoire pour contribuer à une démarche collective en faveur de la transition numérique.

Il est prévu que le Pôle fasse peau neuve et devienne une plateforme fédératrice autour de 2 enjeux :

1. Meilleur accompagnement de la filière TIC sur le territoire pour une plus grande visibilité, compétitivité et attractivité ;
2. Mise en œuvre d'une stratégie continue et progressive en faveur de la transformation numérique des entreprises de notre territoire.

L'ADEC, dans son rôle d'agence de développement, est aujourd'hui l'acteur en mesure de garantir une interface avec les entreprises concernées par ces enjeux et de déployer à travers ses moyens humains et financiers un véritable parcours qualifié dans ces domaines.

Objectifs, moyens et offre du Pôle nouvelle version

L'objectif du Pôle Numérique, est de constituer à l'échelle de la Collectivité, sous l'égide de l'ADEC, un catalyseur d'opportunités de financement, d'accompagnement, d'information (via des outils de veille et l'analyse de données) et de visibilité y compris internationale.

Le Pôle en tant que tel pourra faire appel au titre de la programmation 2021-2027 à un financement pour garantir son fonctionnement et les activités d'animation et de coordination à mettre en place (séminaires, conventions avec des opérateurs tiers, recours à des expertises extérieures).

L'offre du Pôle, au-delà de la mise à disposition d'une ingénierie, consistera à mobiliser une palette d'outils utiles pour ses 2 champs d'intervention.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

Cette offre inclura notamment les thèmes, outils et acteurs suivants :

1. À destination de toutes les entreprises (filière TIC ou économie dite traditionnelle) :
   - Accompagnement aux enjeux de cybersécurité ;
   - Accompagnement au télétravail et nouveaux modes de travail ;
   - Soutien aux diagnostics et analyses de données pour constituer une veille autour des enjeux du numérique en entreprises (en collaboration avec Corsica Statistica) ;
   - Guichet pour la mise en relation avec des partenaires ou la recherche de financements dans le cadre de la relance ou des programmes européens, nationaux et régionaux et aide au montage de dossiers ;
   - Promotion des stratégies inter filières en mobilisant le Pôle Capenergies et d'autres Pôles d'excellence (MER, SAFE ou autre), en investissant et soutenant des projets en faveur du territoire intelligent ;
   - Valorisation du réseau des tiers lieux pour encourager le recours au fablab ou le nomadisme et faire du numérique un enjeu en faveur d'une meilleure distribution territoriale des entreprises ou travailleurs ;
   - Cartographie des besoins des entreprises en profils pour lien avec la Direction formation et définition de nouvelles formations dédiées et qualifiées ;
   - Valorisation des formations d'excellence dans le domaine des métiers du numérique, et sensibilisation accrue auprès des jeunes et des femmes.

Vers un pôle d'ingénierie numérique au sein de l'ADEC

2. À destination des entreprises de la filière TIC :

Pour les startups, mise en place d'un circuit d'accompagnement dédié :

- Financement et ou partenariat avec des challenges ou concours à l'innovation en Corse pour promouvoir la naissance des startups ;
- Mise en relation avec l'incubateur Inizià, le programme Pépite ou d'autres partenaires de l'ADEC pour les phases d'amorçage de l'idée ;
- Insertion dans des programmes d'accélération via BPI et d'autres partenariats en France et ailleurs (réseau international d'accélérateurs) ;
- Mobilisation du fonds d'amorçage Alzà ou d'autres solutions de financements de projets innovants ;
- Promotion et mobilisation des dispositifs de financement en vigueur ;
- Animation des startups locales à travers des webinars dédiés ou des mises en relation qualifiées ;
- Actions collectives en faveur de l'internationalisation via Business France ou des AAP dédiés en fonction des projets internationaux portés par l'ADEC.

Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions

Les enjeux		Les pistes d'actions	
1	Accompagner les entreprises dans leur transformation	75	Sensibiliser les entreprises sur les enjeux du numérique
		76	Assurer une mesure permanente du niveau de maturité des entreprises
		77	Déployer une offre de médiation numérique centrée sur le besoin des entreprises
		78	Développer le e-commerce sous toutes ses formes dans toutes les filières
2	Numérique et mutations du travail	79	Valoriser le télétravail par le numérique et soutenir le mouvement d'hybridation du travail
		80	Accompagner et sensibiliser les partenaires sociaux autour des questions numériques
3	Favoriser l'émergence d'un écosystème de prestataires de services en Corse	81	Structurer les Entreprises du Secteur Numérique (ESN) insulaires autour d'un collectif
		82	Soutenir le développement de l'offre de services et la création de services à valeur ajoutée au sein des ESN en Corse
		83	Soutenir le développement et l'implantation en Corse de branches d'entreprises numériques à forte valeur structurante
		84	Favoriser les dynamiques partenariales (locales / nationales) et l'ouverture à l'export des ESN
		85	Donner une meilleure lisibilité à la commande publique informatique et sensibiliser celle-ci à l'offre locale
4	Favoriser la structure d'une filière d'avenir autour du numérique	86	Favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence numérique
		87	Encourager les travaux de R&D liés au secteur numérique
		88	Soutenir les initiatives de type EDIH autour des secteurs Cyber, IA, datacentre, robotique
		89	Favoriser l'émergence de filières de formation d'ingénieur dans le secteur numérique

Vos projets

Vos contributions

Vos projets

Vos contributions

SMART ISULA

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse

LIVRET 7

La transformation numérique des entreprises

La quatrième branche

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

www.smart-isula.corsica